

coup d' **pouce**



Bulletin pour la formation forestière
N° 1 - avril 2009

Pleins feux: Fonds pour la formation professionnelle

La solidarité entre tous se concrétise

L'idée d'un Fonds pour la formation professionnelle dans notre branche remonte à plus de dix ans. Le but est de répartir les coûts de la formation professionnelle entre tous de façon équilibrée. La mise en œuvre a concrètement commencé début avril, avec l'envoi par le secrétariat des formulaires d'autodéclaration aux entreprises forestières.

Après une phase de préparation longue et parfois ardue, le Fonds pour la formation professionnelle forestière a été déclaré de force obligatoire générale par le Conseil fédéral le 13 novembre 2008. Le secrétariat, établi dans le cadre de CODOC, a commencé ses activités début janvier.

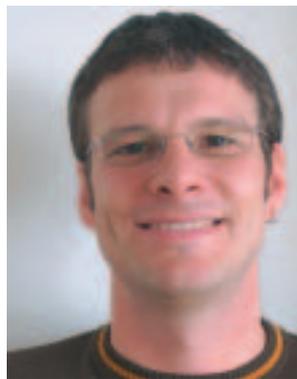
Qui doit cotiser?

Les bases légales du Fonds pour la formation professionnelle (FFP) sont la loi fédérale sur la formation professionnelle de 2002, l'ordonnance y relative, ainsi que le «Règlement du Fonds pour la formation professionnelle forestière» de juillet 2007. Selon l'article 4 du Règlement du Fonds, toutes les entreprises actives dans l'économie forestière relèvent

Suite en page 3

Sommaire

- 1 Pleins feux: Fonds pour la formation professionnelle
- 2 Editorial
- 3 Suite Pleins feux
- 4 Interview de Kathrin Hayoz, secrétariat FFP Forêt
Le calendrier des cours 2008
- 5 Les responsables cantonaux romands de la formation forestière
- 6 Série: Nouvelles perspectives professionnelles en forêt (1)
Commentaire au sujet de la prévention des accidents en forêt
- 7 Actualités CODOC
En bref
- 8 Votre opinion, s'il vous plaît!



Editorial

Garantir l'avenir de nos jeunes professionnels

Ceci a pris son temps, mais il est bien arrivé: le Fonds pour la formation professionnelle forestière (FFP Forêt) a été déclaré obligatoire par le Conseil fédéral à partir du 1^{er} janvier 2009. Ce numéro de «coup d'pouce» présente la structure et le fonctionnement de ce nouveau FFP.

Le FFP soutient en premier lieu la formation initiale, mais aussi la formation continue. Il joue un rôle important pour la relève professionnelle. Si l'on veut des professionnels compétents, il faut aussi investir suffisamment pour leur formation. Un personnel qualifié est indispensable à la survie d'une branche. Le FFP Forêt est utile à tous les acteurs du secteur forestier et a aussi besoin du soutien de tous pour bien fonctionner. J'invite donc toutes les entreprises à participer constructivement au Fonds dès son lancement.

Il nous reste encore beaucoup de travail de détail pour permettre au Fonds d'atteindre son rythme de croisière. En tant que président, et avec l'appui de toute la commission du Fonds, je m'engage à mener un processus de développement transparent et orienté vers les objectifs. Dès à présent, je vous remercie de votre soutien en faveur du FFP Forêt.

Markus Steiner, forestier ES
Président de la Commission du Fonds FFP Forêt

Impressum

Editeur: CODOC coordination et documentation pour la formation forestière
Hardernstrasse 20
CP 339, CH-3250 Lyss
Tél. 032 386 12 45, fax 032 386 12 46,
info@codoc.ch, www.codoc.ch

Rédaction: Eva Holz (eho) et Rolf Dürig (rd)
Traduction: Philippe Domont
Réalisation graphique:
Anex & Roth Visuelle Gestaltung, Bâle

Le prochain numéro de «coup d'pouce» paraîtra en août 2009.
Délai rédactionnel: 30 juin 2009

du Fonds. Il s'agit de travaux tels que la récolte des bois, les soins sylvicoles, la protection forestière ou le génie forestier. Autant les entreprises publiques que les entreprises privées de travaux forestiers tout comme les entreprises individuelles sont tenues de verser des contributions.

Quels sont les montants à verser?

Le montant de base de la cotisation, qui comprend la contribution du chef d'entreprise, est de 500 francs par entreprise. A ce montant s'ajoutent 200 francs par collaborateur occupé à plein temps ou, pour les temps partiels, à partir de 51% de taux d'occupation. Pour les postes ne dépassant pas 50%, la moitié de la cotisation est due. Aucune contribution n'est due pour les apprentis.

Toutes les entreprises de l'économie forestière vont recevoir un formulaire de déclaration durant le premier semestre 2009. Elles devront indiquer le nombre d'employés, qui représente la base de calcul pour le montant de la facture.

Comment cet argent est-il utilisé?

Le mode d'attribution des ressources financières est défini dans le règlement du Fonds. Selon l'article 7, des prestations sont ainsi prévues par exemple pour réduire le coût des cours interentreprises ou celui des cours et des modules dans le cadre de la formation professionnelle supérieure. Une partie des ressources sert à financer des tâches touchant la formation au plan national (par exemple élaborer ou adapter des ordonnances et règlements, promouvoir l'information professionnelle, etc.). Un catalogue des prestations indique pour quels types d'offres un soutien est possible. Le Fonds pour la formation professionnelle forestière ne pourra traiter les demandes de soutien qu'à partir du milieu de 2009, car il faut d'abord l'alimenter. Cette année, il soutiendra uniquement les cours interentreprises.

Qui est responsable du Fonds pour la formation professionnelle?

L'association Ortra Forêt (organisations du monde du travail dans le secteur forestier) est à la fois l'organe responsable et l'organe de surveillance du Fonds pour la formation professionnelle forestière. Elle regroupe l'Association suisse des forestiers (ASF), l'Association des entrepreneurs forestiers (ASEFOR) et l'Economie forestière suisse (EFS), de même que les deux centres



forestiers de formation et l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). Le comité de l'Ortra Forêt nomme les organes exécutifs du Fonds: la Commission du Fonds, le secrétariat et l'office d'encaissement. La Commission du Fonds est l'organe directeur. Elle est présidée par Markus Steiner (vice-président de l'ASF).

L'association Ortra Forêt a demandé et examiné plusieurs offres pour la gestion du secrétariat. Parmi les meilleures offres, c'est CODOC qui s'est imposé. L'encaissement et la comptabilité ont été confiés à la fiduciaire BDO Visura à Soleure. Elle s'occupera également de la facturation aux entreprises.

L'association Ortra Forêt appelle toutes les exploitations et entreprises de travaux forestiers à faciliter l'introduction du Fonds pour la formation professionnelle. Celui-ci sera utile à l'ensemble de la branche, car il contribuera de façon décisive à promouvoir la relève et à conserver un haut niveau de qualification professionnelle. L'association Ortra Forêt et ses organes informeront de façon régulière et complète sur les activités du Fonds et garantiront ainsi un haut degré de transparence. On peut télécharger le Règlement du Fonds et d'autres documents à partir du site www.codoc.ch. —

Rolf Dürig, secrétaire général du FFP Forêt

L'essentiel en quelques mots

- Le secrétariat du Fonds pour la formation professionnelle forestière a commencé ses activités début 2009.
- L'association Ortra Forêt invite toutes les entreprises forestières à faciliter l'introduction du Fonds pour la formation professionnelle.
- Les entreprises recevront prochainement un formulaire de déclaration.

«Le Fonds apporte beaucoup – il est important que chacun en soit convaincu.»

Kathrin Hayoz dirige le bureau du secrétariat général du FFP Forêt. Ce nouveau poste de travail est installé à Lyss, dans les locaux de CODOC. «coup d’pouce» a demandé à Madame Hayoz quelles seront les prochaines étapes et les défis que le secrétariat va rencontrer.

«coup d’pouce»: Quelle est la tâche principale du secrétariat FFB Forêt?

Kathrin Hayoz: Il s’agira tout d’abord d’enregistrer l’ensemble des entreprises actives dans l’économie forestière, en organisant l’autodéclaration, afin que l’office d’encaissement puisse leur facturer la contribution. Lorsque le Fonds aura été alimenté, il faudra traiter les demandes de soutien financier. C’est la commission du Fonds qui décide de la répartition des moyens disponibles.

Comment a-t-on organisé la collaboration entre la commission du Fonds, l’Ortra Forêt et l’office d’encaissement?

L’Ortra Forêt est à la fois l’organe responsable du Fonds et l’organe de surveillance – elle est donc aussi l’organe responsable du secrétariat. L’Ortra Forêt décide aussi des modifications apportées au catalogue des prestations et des augmentations des cotisations. L’office d’encaissement et le secrétariat vont travailler en étroite collaboration.

Où attendez-vous des défis particuliers?

Je suppose que les entreprises n’ont pas toutes reçu une information complète à propos de l’introduction du FFP Forêt. Comme elles doivent toutes participer au financement du Fonds, il sera important que ces entreprises – notamment durant la



Foto zvg

Kathrin Hayoz (42) a grandi à Ostermundigen et vit depuis 1996 à Lyss. Droguiste diplômée, elle a également acquis un diplôme supérieur de gestion. Cette mère de trois enfants âgés de 15 à 20 ans est également responsable technique de la société féminine de gymnastique de Lyss et présidente de la commission scolaire d’arrondissement de Lyss. En outre, Kathrin Hayoz est membre du conseil général de la commune de Lyss. Ses hobbies sont nombreux: gymnastique, ski, nage, marche, jogging, lecture, sans oublier les fleurs et légumes de son jardin.

crise économique que nous traversons – soient toutes persuadées des avantages offerts par le Fonds. Il faudra bien expliquer que ce qui est bon pour la formation initiale et continue est aussi bon pour toute la branche.

Quelle a été votre motivation pour vous intéresser à ce poste?

Je cherchais un poste à temps partiel qui me permette de mettre en valeur mon savoir-faire en matière d’organisation et de communication, ainsi que les connaissances que j’ai récemment acquises. En outre, je m’engage depuis plusieurs années dans le domaine de la formation. Je suis très motivée à l’idée de créer de toutes pièces une nouvelle structure. Comme je dois gérer en plus un ménage avec trois enfants, que je suis bénévole dans diverses organisations et que j’habite à Lyss, le poste de 60% est idéal.

Interview eho

Organigramme FFP Forêt

Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT)

Association Organisation du monde du travail dans le secteur forestier (Ortra Forêt)

Commission du Fonds

Secrétariat
CODOC, Lyss

Office d’encaissement
BDO Visura, Soleure

Comité Ortra Forêt

Président: Hanspeter Egloff
Membres: Christian Helbig
Alan Kocher
Markus Steiner
Pius Wiss
Otto Raemy
Assesseur: Fausto Riva

Commission du Fonds:

Président: Markus Steiner, ASF
Membres: Bernhard Friedrich, EFS
Andreas Hitz, ASEFOR
Andreas Huber, ASEFOR
Hanspeter Lerch, EFS

Secrétariat général FFP Forêt (CODOC):

Geschäftsstellenleiter: Rolf Dürig
Sekretariat: Kathrin Hayoz

Office d’encaissement (BDO Visura):

Kundenpartner: Christian Zumstein
Mandatsleiterin: Maria Grazia Tamburino-Greco
Projektmitarbeiterin: Claudia Gaschen

La formation continue, c'est important

A quand remonte votre dernier cours de formation continue? Etes-vous à jour sur le plan technique dans votre domaine de spécialité? Quel est le domaine dans lequel vous pensez depuis longtemps déjà à prendre un cours?

C'est le moment – déclarez que 2009 est votre année de la formation continue! Les bonnes idées ne manquent pas dans le calendrier des cours et modules de CODOC. C'est la grande occasion de rester à jour, d'enrichir ses connaissances et de se développer soi-même.

Au fait, des offres de cours sont accessible tout l'année sur notre site:

www.codoc.ch > Cours

Vous pouvez détacher le calendrier des cours qui suit

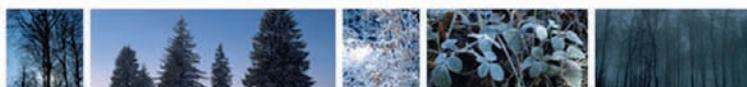


Métiers
Formation initiale /
apprentissage

Formation continue
Calendrier des cours

Publications et manuels
pédagogiques
Commissions
CODOC

VENTE DE MÉDIAS
MÉDIATHÈQUE
CONTACT
PLAN DU SITE



DE | FR | IT



Home

Aperçu

Cours pour
professionnels de la
forêt
Cours
„coursbucherons.ch“

Restez dans le coup, restez en formation continue!

Notre calendrier des cours en ligne vous permet de trouver les cours qui vous seront utiles.

- Cours de formation continue pour les professionnels de la forêt
- Cours de bûcheronnage pour les personnes occupées occasionnellement à des travaux de bûcheronnage

Offrez-vous une formation utile parmi le grand choix de cours à disposition!

EN HAUT | IMPRIMER | © 2009 CODOC | 032 386 12 45

Calendrier des cours 2009 CODOC

Date	Contenu du cours	Lieu	Publics concernés	Coûts	Inscription
6.5 3.6	Aménagement des forêts urbaines Aperçu des tâches complexes des services forestiers dans les zones urbaines et périurbaines; solutions pour la maîtrise des défis actuels	Lausanne Fribourg	Gestionnaires d'espaces verts; spécialistes de la forêt; administrateurs communaux	CHF 95.– (membres CRIFOR, SSF-SIA, SFS, AIFT), non- membres CHF 130.– (docu- mentation + apéritif compris)	Formation continue GGConsulting Sàrl, Bercher Tél. 021 887 88 12, info@fowala.ch, www.fowala.ch
5.5-12.11	Management intégré: pour une coordination efficace entre les domaines clés de gestion Maîtrise d'un système de management intégré, coordination des différentes normes (ISO 9001, ISO 14001, MSST, etc.), optimisation des processus, controlling, communication interne et externe	Yverdon-les-Bains VD	Ingénieurs forestiers, contremaîtres forestiers	CHF 3900.– (réduction de 50% pour les entreprises VD sous certaines conditions)	sanu, formation pour le développe- ment durable, Bienne Tél. 032 322 14 33 sanu@sanu.ch, www.sanu.ch
13-15.5 et 3/4.9	Pédagogie forestière pour forestiers/ères (Module A4) Formes de travail et méthodes de l'éducation à l'environnement par la nature, bases de planification d'excursions et aspects didactiques	Lyss BE	Professionnel(le)s de la forêt	CHF 850.– (hébergement et nourriture en sus)	Fondation SILVIVA, Zurich Tél. 044 291 21 91 info@silviva.ch, www.silviva.ch
27.5	Cours de météorologie – météorologie élémentaire Connaissance des outils de la météorologie moderne et les phénomènes climatiques de base, interprétation de situations météo régionale	Le Mont-sur- Lausanne VD	Tous les acteurs forestiers	CHF 250.–	CFPF, Le Mont-sur-Lausanne Tél. 021 316 26 63 roger.burri@sffn.vd.ch www.formation-forestiere.ch
11.6	Exploitation des forêts et standards sylvicoles Compréhension commune des concepts de base d'une exploitation forestière durable dans le contexte de transformation actuel	Cortailod NE	Ingénieurs et gestionnaires forestiers des secteurs publics et privés, partenaires de l'exploitation forestière	CHF 350.– (membres CRIFOR, SSF-SIA, SFS, AIFT), non- membres CHF 400.– (docu- mentation et repas compris)	Formation continue GGConsulting Sàrl, Bercher Tél. 021 887 88 12 info@fowala.ch, www.fowala.ch
21.8	Néophytes invasives – agir contre les plantes problématiques Connaissances des espèces de néophytes et des méthodes adéquates pour éviter les problèmes de santé et les dommages aux bâtiments	Neuchâtel NE	Tous les acteurs forestiers	CHF 325.–	sanu, formation pour le développement durable, Bienne, tél. 032 322 14 33 sanu@sanu.ch, www.sanu.ch
18.9	Journée des métiers de l'environnement Perspectives des métiers de l'environnement et de la durabilité, profils requis, évolution du marché du travail, possibilités de formation continue	Lausanne VD	Tous les acteurs forestiers	CHF 110.– (membres), CHF 160.– (non-membres)	WWF Suisse, Vernier Tél. 022 939 39 90 centredeformation@wwf.ch www.wwf.ch
7.10	Protection des sols forestiers en relation avec l'intégration des machines forestières Techniques forestières et desserte fine, protection des sols selon le type de sol, conséquences de la compaction du sol, bases nécessaires en pédologie	Le Mont-sur- Lausanne VD	Conducteurs d'engins, contremaîtres, gardes et ingénieurs forestiers, entrepreneurs forestiers	CHF 200.–	CFPF, Le Mont-sur-Lausanne Tél. 021 316 26 63 roger.burri@sffn.vd.ch www.formation-forestiere.ch
28.10	Météorologie pratique Informations météo essentielles pour la sécurité et l'efficacité du travail en forêt, gestion de situations météo délicates et spécificités régionales	Le Mont-sur- Lausanne VD	Tous les acteurs forestiers ayant suivi le cours «Météoro- logie pratique»	CHF 250.–	CFPF, Le Mont-sur-Lausanne Tél. 021 316 26 63 roger.burri@sffn.vd.ch www.formation-forestiere.ch
29.10	Développement des bioénergies et mobilisation de la biomasse (détails fin mai 2009)	Lausanne VD	Gestionnaires forestiers, gardes forestiers, bureaux d'étude (forêt et environnement)	CHF 350.– (membres CRIFOR, SSF-SIA, SFS, AIFT), non- membres CHF 400.– (docu- mentation et repas compris)	Formation continue GGConsulting Sàrl, Bercher Tél. 021 887 88 12 info@fowala.ch, www.fowala.ch
7.-9.11	Haies et lisières: comment entretenir pour favoriser la diversité? Techniques de taille adaptées aux diverses espèces d'arbustes afin d'obtenir une diversité optimale de milieux pour la faune et la flore	Romandie (lieu à définir)	Tous les acteurs forestiers	CHF 130.– (membres), CHF 190.– (non-membres)	Pro Natura, Bâle Tél. 061 317 91 31 susanna.meyer@pronatura.ch www.pronatura.ch
26.11	Gestion des vieux arbres et du bois mort (détails fin mai 2009)	Fribourg FR	Gestionnaires forestiers, gardes forestiers, bureaux d'étude (forêt et environnement)	CHF 350.– (membres CRIFOR, SSF-SIA, SFS, AIFT), non- membres CHF 400.– (docu- mentation et repas compris)	Formation continue GGConsulting Sàrl, Bercher Tél. 021 887 88 12 info@fowala.ch, www.fowala.ch
Novembre	Marketing 1 Étapes à respecter lors d'une démarche marketing, vue d'ensemble des outils du marketing mix, analyse d'un marché, élaboration d'une stratégie	Le Mont-sur- Lausanne VD	Ingénieurs forestiers, gardes forestiers, chefs d'entreprise	CHF 250.–	CFPF, Le Mont-sur-Lausanne Tél. 021 316 26 63 roger.burri@sffn.vd.ch www.formation-forestiere.ch
Novembre	Marketing 2 Technique de vente, bases de la communication, analyse du client ou du public, messages et arguments de vente, organisation du réseau de vente	Le Mont-sur- Lausanne VD	Ingénieurs forestiers, gardes forestiers, chefs d'entreprise	CHF 250.–	CFPF, Le Mont-sur-Lausanne Tél. 021 316 26 63 roger.burri@sffn.vd.ch www.formation-forestiere.ch

Autres cours/formations

La HESA s'efforce dans ses activités de formation continue de **relier les connaissances scientifiques au savoir pratique**. Les cours proposés sont systématiquement évalués et actualisés; ils mettent en œuvre des méthodes d'enseignement modernes et adaptées à la formation des adultes. Nos manifestations de formation continue s'adressent en premier lieu aux cadres. Sont également bienvenues les personnes sans formation universitaire, mais disposant de l'expérience professionnelle requise. Plus de trois cents modules des différentes filières peuvent être suivis comme cours de formation continue.

La formation modulaire **Education à l'environnement par la nature** avec certificat s'adresse à toute personne qui souhaite transmettre des expériences et des connaissances sur la forêt, la nature et sur des thèmes liés à l'environnement. Cette formation offre les possibilités d'acquérir des compétences méthodologiques et didactiques en pédagogie active dans la nature et en relations publiques, d'expérimenter un apprentissage pratique, de mener et d'encourager des actions responsables en faveur de l'environnement, d'aller à la découverte de la nature et de développer sa propre relation avec la nature. Début du cycle de formation 29-31 mai 2009 (avec le module de base numéro 1, Méthodes de l'éducation à l'environnement par la nature).

Spécialiste de la nature et de l'environnement: formation continue de 18 mois en cours d'emploi incluant un projet professionnel ou un stage et préparant à un brevet fédéral; 4 blocs à choix, 6 modules de spécialisation (mobilité, santé, tourisme, gestion intégrée, gestion de l'énergie, construction durable). Début du prochain cycle: 19 août 2009.

Le cycle de formation **Conseil et communication en environnement** est une formation en cours d'emploi d'une année. Il s'adresse aussi bien aux personnes bénéficiant d'un CFC, d'un diplôme HES ou d'une licence universitaire; l'admission se fait sur dossier. Il permet d'acquérir les instruments nécessaires à la mise en place de mesures de protection de l'environnement dans la pratique professionnelle, ou de se réorienter. La formation **Conseil et communication en environnement** met l'accent sur les aspects pratiques du développement durable et s'attache à proposer des solutions concrètes aux problèmes environnementaux. Il donne la possibilité de se constituer un large réseau dans le milieu des professionnels de l'environnement. Cycle 10/11: printemps 2010.

Cours de minage: L'Association suisse pour l'instruction au permis d'emploi d'explosifs (ASPIE) offre, outre la formation initiale menant au permis d'emploi d'explosifs, diverses autres formations, par exemple un cours de défense contre la grêle. L'offre de l'ASPIE comprend également des cours complémentaires que les détenteurs de permis sont tenus de suivre tous les cinq ans conformément à la nouvelle ordonnance sur les explosifs.

HESA Zollikofen
Tél. 031 910 21 64
simon.kohler@shl.bfh.ch, www.shl.bfh.ch

Fondation SILVIVA,
Coordination romande, Lyss
Tél. 032 384 82 23
info-romandie@silviva.ch
www.silviva.ch/formation

sanu, formation pour le développement
durable, Bienne
Tél. 032 322 14 33
sanu@sanu.ch, www.brevet-sanu.ch

WWF Suisse, Vernier
Tél. 022 939 39 90
centredeformation@wwf.ch, www.wwf.ch

ASPIE, Emmenbrücke
Tél. 041 281 06 19
safas@centralnet.ch, www.safas.ch

Toujours une longueur d'avance – grâce aux modules

Date	Contenu du cours	Lieu	Coûts*	Informations/ inscription
Modules de base pour les candidats forestiers ES et contremaîtres, ainsi que toute autre personne intéressée				
4.–8.5.	Module H3: Gestion du personnel I (bases)	Lyss	CHF 870.–	CEFOR Lyss
25.–29.5.	Module D7: Connaissances de bases de la station	Lyss	CHF 410.–	CEFOR Lyss
8.–12.6.	Module D4: Sylviculture (exécution II)	Lyss	CHF 430.–	CEFOR Lyss
22.6.–3.7.	Module C2: Génie (bases + conduite de chantier)	Lyss	CHF 800.–	CEFOR Lyss
28.9.–9.10.	Module E16: Organisation de chantier de coupe	Lyss	CHF 730.–	CEFOR Lyss
30.11.–4.12.	Module E19: Tri et cubage du bois	Lyss	CHF 430.–	CEFOR Lyss
à définir	Séance d'information «modules»	Lyss	gratuit	CEFOR Lyss
Modules pour les candidats contremaîtres et toute autre personne intéressée				
Les prochains modules contremaître se dérouleront en 2010.				
4.–8.5.	Module I1: Synthèse et intégration des compétences acquises	Lyss	CHF 400.– CHF 1'450.–**	CEFOR Lyss
Modules pour les candidats conducteurs de machines forestières				
9.–13.11.	Module E9: Bases relatives à l'utilisation des machines forestières	Le Mont-sur-Lausanne	CHF 1'200.–	CFPF Le Mont-s-Lausanne
Autres modules ouverts à tous les intéressés				
13.–15.05. et 3.–4.09.	Module A4: Pédagogie forestière pour les forestiers/ères	Lyss	CHF 850.–	Fondation SILVIVA
6./7./12./13./14.5. ou 14./15./23./24./25.9.	Module E26: Cours d'escalade des arbres	Le Mont-sur-Lausanne	CHF 1'000.– CHF 1'200.–**	CFPF Le Mont-s-Lausanne
29.–31.5. et 12.–18.8.	Module A12: Méthodes de l'éducation à l'environnement par la nature	St-George, VD/ Les Émibois, JU	CHF 1'600.–	Fondation SILVIVA
25.–27.9.	Module A22: Landart et création dans la nature	Les Emibois	CHF 550.–	Fondation SILVIVA
29.8. et 31.10. et 19.1. et 20.3.2010	Module A19: Pédagogie par la nature au niveau préscolaire	Morat	CHF 890.–	Fondation SILVIVA
16.–18.10. et 15.–17.1.2010 et 7.–9.5.2010	Module A13: Didactique de l'éducation à l'environnement par la nature	Romandie	CHF 1'600.– (lieu à définir)	Fondation SILVIVA
2.–6.11.	Module H2: Cours de base pour formatrices et formateurs en entreprise	Lyss	CHF 950.–	CEFOR Lyss
16.–20.11.09	Module D3: Substances dangereuses	Lyss	CHF 230.–	CEFOR Lyss
Selon demande	Module B8: Système d'informatique géographique sur les forêts (SIG)	Lyss	CHF 830.–	CEFOR Lyss
Selon Demande	Module B8: Système d'informatique géographique sur les forêts (approfondissement)	Lyss	CHF 1'030.–	CEFOR Lyss

* Les prix affichés s'entendent sans le logement ni les repas.

** Taxe d'examen incluse

La plupart des modules peuvent être suivis séparément. Les informations détaillées concernant les modules présentés ci-dessus et d'autres offres sont disponibles auprès des prestataires de modules:

- Centre forestier de formation, Hardernstr. 20, 3250 Lyss, Tél. 032 387 49 11, www.cefor.ch

- Centre de formation professionnelle forestière, Budron H8, 1052 Le Mont-sur-Lausanne, Tél. 021 653 41 32, www.formation-forestiere.ch

- Fondation SILVIVA, Coordination romande, c/o CEFOR, Hardernstr. 20, 3250 Lyss, Tél. 032 384 82 23, info-romandie@silviva.ch, www.silviva.ch/formation

Une équipe romande tire à la même corde

«Nous sommes une bande de bons copains.» Voilà comment s'est présentée l'équipe des responsables cantonaux romands de la formation forestière. En septembre dernier, j'étais en effet invité à participer à une de leurs séances de coordination. Voyons d'abord comment est né ce groupe, puis comment il travaille. Enfin nous essaierons de cerner ses atouts pour la formation forestière.

Nous sommes en février 1995. Les inspecteurs forestiers cantonaux de Fribourg, du Jura, de Berne (francophone) et Neuchâtel mandatent les responsables de la formation professionnelle forestière pour étudier les possibilités de collaboration. En juin le groupe remet son rapport. Les inspecteurs, très satisfaits du travail, demandent alors aux responsables cantonaux d'entreprendre des démarches selon les priorités qu'ils ont définies. Dès le départ, le ton est donné. Cette étude a non seulement permis d'analyser les réels besoins de coopération entre cantons, mais elle a aussi montré concrètement que cette coopération avait fonctionné. Si l'organisation y est pour quelque chose, l'es-

formation initiale avec attestation, en passant par la formation de base des formateurs des cours génie et sylviculture. Pour ce dernier point, c'est l'occasion pour chacun de préciser le nombre de participants, de discuter de leurs besoins particuliers dans le domaine technique ou pédagogique. L'occasion aussi de relever et d'améliorer des termes peu clairs ou ambigus dans des textes destinés à l'extérieur. L'un d'entre eux se propose pour assister à telle rencontre afin d'en informer le groupe par la suite. Le représentant de l'OFEV est associé et apporte des informations sur l'organisation fédérale et sur ce qu'elle soutient. Certes, des spécificités cantonales subsistent, et il n'est pas question, par



Photo CODOC

prit y est aussi pour beaucoup. Ce premier rapport, s'il salue la perspective de la collaboration, met en garde contre le piège de «l'art pour l'art». Il préconise une organisation légère qui mette en commun forces et idées pour améliorer en premier lieu la qualité de la formation. Le groupe a maintenant été rejoint par les responsables valaisan, vaudois et genevois.

Le responsable cantonal de la formation

Il faut dire que dans son canton déjà, le responsable doit développer certaines compétences bien utiles quand il se retrouve en séance intercantonale. Certes sont essentielles une bonne connaissance de la forêt, des entreprises et une bonne intégration dans la famille forestière, des racines jusqu'à la cime. Mais il lui faut aussi, appuyé par un solide réseau, pressentir et prévenir les problèmes futurs. L'échange d'informations à tous les niveaux est une règle de base.

Revenons à cette séance. André Stettler, le responsable fribourgeois, a proposé l'ordre du jour. Il coordonne le groupe et la réunion. Chacun, à son tour, organise la rencontre et prend le PV. Au menu, ce jour, une dizaine de points allant d'informations de la commission de surveillance des cours interentreprises aux résultats de la consultation sur la

exemple, de chercher à exacerber des sensibilités sylvicoles. Par contre, au sein du même canton, le groupe rappelle qu'il est nécessaire d'accorder ses violons avant les examens.

Les membres du groupe tremblent à l'idée de ce qui se passerait sans cette coopération. Ils perdraient repères et efficacité. Ils ne constitueraient que des voix disparates. Tandis qu'aujourd'hui ils forment une institution reconnue par des instances comme l'EFS, la Direction des forêts ou la Conférence des inspecteurs forestiers cantonaux. Cette reconnaissance leur a permis de lancer la formation des contremaîtres. Leur cohésion, par exemple sur le contenu de la nouvelle ordonnance sur la formation professionnelle initiale de forestier-bûcheron avec CFC, leur donne du poids au sein du groupe des responsables cantonaux suisses. Gageons qu'avec leur savoir-faire et le plaisir à se retrouver ils sauront aussi à l'avenir apporter leur contribution à une formation forestière de tout premier ordre.

Renaud Du Pasquier

Les responsables de la formation forestière romande: Virgile Moll (BE/f), André Stettler (FR), Patrik Fouvy (GE), Jacques Apothéloz (GE), Michel Monnin (JU), Cédric Huber (JU), Sylvain Piaget (NE), Roger Burri (VD), Jean-Christophe Clivaz (VS/f), Jean Christe (VS/f)

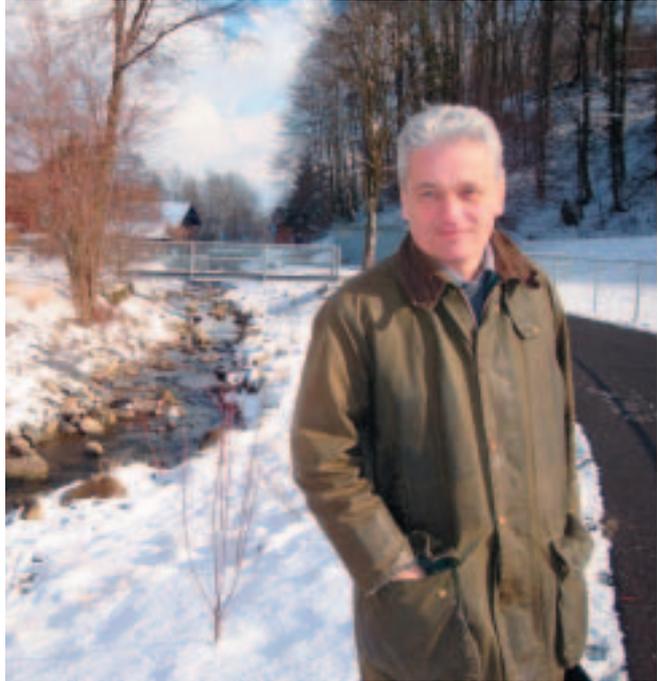
De l'ingénieur forestier au spécialiste en hydrologie

«coup d’ pouce» dresse le portrait de forestiers qui œuvrent aujourd’hui dans un autre domaine que la forêt. Comme par exemple l’ingénieur forestier EPF Gianni Paravicini, 54, qui travaille depuis bientôt 20 ans dans la section Dangers naturels (autrefois Hydrologie) du canton de Lucerne. Il s’engage avec passion dans la revitalisation des cours d’eau.

Lorsqu’on longe les berges du Krienbach en compagnie de Gianni Paravicini, on sent tout de suite que ce ruisseau revitalisé lui tient à cœur. Ce Lucernois originaire du Poschiavo semble connaître chaque pierre et chaque bout de mur, chaque méandre et chaque arbre fixant les rives. Cette relation intime n’est pas due au hasard: ce ruisseau traversant les prairies et les zones habitées de Kriens était autrefois canalisé sur un kilomètre. Paravicini a conçu sa remise à l’état naturel et, depuis 2008, ce cours d’eau montre son vrai caractère: ouvert, naturel, spontané, surprenant – séduisant.

Un tel projet implique la collaboration de divers organes et spécialistes. J’ai l’habitude de travailler avec les communes, les ingénieurs, les biologistes, les paysagistes, la protection du patrimoine, les riverains, les entreprises de construction, explique Paravicini. C’est passionnant et exigeant. «J’attache une grande importance à l’esthétique, un aspect trop souvent négligé.

Gianni Paravicini est d’avis que sa formation d’ingénieur forestier EPFZ représente une base idéale et lui offre une grande liberté d’action. A l’issue de ses études, ce père de



Gianni Paravicini le long du Krienbach (Lucerne), qui a été revitalisé selon son concept. (Photo eho)

deux enfants a travaillé 10 ans dans le Poschiavo en tant qu’indépendant. C’est en 1990 qu’il rejoint le domaine de l’hydrologie dans le canton de Lucerne et il précise aujourd’hui: «Je ne me laisserai jamais de cette activité si diversifiée et créative.»

Lorsque Gianni Paravicini n’œuvre pas à la renaturation de cours d’eau, c’est qu’il est occupé à danser le tango ou qu’il est engagé dans la maison d’édition de livres d’art «Edizioni Periferia», qu’il dirige avec succès en collaboration avec son épouse.

—
Eva Holz

Commentaire au sujet de la prévention des accidents en forêt

S’endormir au volant... de la tronçonneuse?

Les accidents professionnels en forêt sont en général graves et entraînent des absences prolongées au travail. Le dernier cri d’alarme de la Suva est justifié. Par contre, c’est aller dans la mauvaise direction que d’imposer aux praticiens forestiers encore davantage de mesures à prendre. Si nous devons «materner» les apprentis à chaque manipulation de la tronçonneuse, les futurs forestiers-bûcherons ne seront pas autonome à la fin de l’apprentissage.

En tant que chef d’une entreprise comptant quatre forestiers-bûcherons à temps plein, quinze ouvriers forestiers à temps partiel en hiver et un à trois apprentis, je suis bien conscient que la sécurité au

travail est un défi de tous les instants. C’est une tâche quotidienne que de donner soi-même le bon exemple.

D’où vient alors le danger d’accident? Je considère qu’un grand danger provient du relâchement insidieux de l’attention dans le cadre des règles de comportement connues de tous. Je ne parle pas d’une négligence commise consciemment, mais d’un comportement trop routinier, non réfléchi. On pourrait, en exagérant un peu, parler de «s’endormir au volant de la tronçonneuse». Malheureusement, en matière de sécurité, on ne peut pas prétendre que ce qui a été une fois appris le reste pour toujours.

Il faut donc que sans relâche nous nous motivions les uns les autres à toujours appliquer les règles de sécurité si bien connues – sans discussion!

Ce rappel est d’autant plus important qu’il reste un haut risque résiduel d’accidents causé par la météo et par la pression du rendement. Je suis certain qu’avec les règles de comportement bien connues, la sécurité au travail pourra être assurée si les professionnels engagés en forêt et la Suva veillent à ce que chacun «réveille» chacun en rappelant l’importance de respecter les règles actuelles.

—
Ralph Malzach, forestier ES et maître d’apprentissage de la région Lac de Morat
Instructeur et responsable de cours EFS

Le CEFOR de Lyss gère CODOC sur mandat de l'OFEV

CODOC est subordonné administrativement au Centre forestier de formation de Lyss depuis le 1er janvier 2009. L'Office fédéral de l'environnement (OFEV) a conclu un contrat dans ce sens avec le Centre de Lyss. Les tâches prioritaires de CODOC restent les mêmes et continuent à être financées par l'OFEV. CODOC a nouvellement la possibilité d'accepter des mandats de tiers, financés séparément. Ainsi, CODOC gère actuellement le secrétariat du Fonds pour la formation professionnelle forestière sur mandat de l'Ortra Forêt. CODOC continue de travailler avec une équipe de collaborateurs indépendants de la pratique, la formule ayant fait ses preuves. Par contre, CODOC est maintenant soumis à la TVA et devra augmenter légèrement le prix des manuels et autres publications.

Nouveau visage Internet

Le site Internet de CODOC a été complètement révisé et a pu être mis en ligne, après quel retard, en mars. La présentation apporte davantage de fraîcheur et la navigation est simplifiée. L'adresse reste la même: www.codoc.ch

Nouvelle documentation pour les stages préprofessionnels

Le stage d'essai s'appelle maintenant stage préprofessionnel. La documentation proposée aux entreprises formatrices par CODOC est aussi nouvelle. Elle comprend un dossier pour l'entreprise et un autre pour la stagiaire. Cette documentation sera disponible dès mai 2009 en français, allemand et italien.

Nouvelles cartes aide-mémoire pour les CIE Soins sylvicoles

CODOC révisé les cartes aide-mémoire, en plusieurs étapes (petit carnet de l'EFS). Actuellement, après avoir été mis en consultation, l'aide-mémoire pour les cours interentreprises de soins sylvicoles est révisé et complété en allemand. Le document sera disponible dès juillet prochain en français, allemand et italien.

Foire forestière 2009

Rendez-vous du 20 au 23 août 2009 à la Foire forestière internationale de Lucerne. CODOC organise comme à l'accoutumée une exposition spéciale en collaboration avec les associations et les prestataires de formation dans la halle 1. L'exposition se tient sur le thème des «Métiers de la forêt en vogue». Un des points forts au stand CODOC sera certainement le «cinéma forestier», avec un programme très varié de rencontres et de courts-métrages. Les derniers détails seront prochainement mis en ligne sur www.codoc.ch

La bonne idée Internet: www.vogelwarte.ch > français

Ce site de la Station ornithologique de Sempach permet de chercher et d'identifier 200 espèces d'oiseaux de Suisse (aussi en français!). La recherche peut se faire par le nom de l'oiseau, par son habitat ou par sa



nourriture. Photos de l'oiseau et de son habitat, critères de reconnaissance, distribution en Suisse, description, chant. Le tout présenté de façon pratique et pédagogique. Des nouvelles et des jeux pour s'entraîner complètent le tout.

Plan d'études cadre pour forestiers ES

Le plan d'études cadre pour la formation de forestiers ES est en phase d'achèvement. Il précise les compétences que doit posséder un forestier à la fin de sa formation. Il définit aussi les conditions d'admission, la durée de la formation et les détails concernant les examens. Ce document a été élaboré l'année dernière par un groupe de travail réunissant des praticiens et les centres forestiers de formation, sous la responsabilité de l'Ortra Forêt. Il sera mis en consultation prochainement par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT). Le plan d'études cadre sert de référence pour la reconnaissance de la filière de formation, ainsi que pour les plans d'études des deux centres forestiers de formation.

Le module H2 intégré dans la formation des contremaîtres forestiers

La Commission fédérale pour la formation forestière (CFFF), sur proposition de la Commission pour l'assurance qualité, a décidé le 4 novembre dernier de déclarer le module H2 obligatoire pour la formation des contremaîtres forestiers. Il s'agit du Cours de base de formateur en entreprise formatrice (cours de maître d'apprentissage). Dès 2010, les candidats au titre de contremaître forestier devront réussir le module H2 avant d'accéder aux examens professionnels.

Dossier pour les réseaux d'entreprises formatrices

La Suva propose depuis le début de l'année un dossier «Former dans le cadre d'un réseau d'entreprises – Documentation à l'intention des entreprises formatrices» en allemand et en français. Le dossier est composé d'informations pratiques, aides mémoires et supports de travail (ex.: contrats, accords sur les prestations et les financements) et peut être téléchargé en ligne. En outre, la Suva offre un accompagnement dans le cadre de projets pilotes aux entreprises formatrices intéressées par la mise en place de réseaux (on peut s'informer directement auprès du responsable du projet, Urs Moser, moserurs@bluewin.ch).

Téléchargement des dossiers: www.suva.ch/foret > Sécurité dans les entreprises forestières formatrices

Courrier des lecteurs: «Les plus vieux arbres du monde», «coup d'pouce» 3/2008

«Dans sa dernière édition, «coup d'pouce» a publié la photo d'une espèce de pin californien en précisant qu'il s'agissait des plus vieux arbres du monde (pas tout à fait 5000 ans). Mais le site Internet du WSL – www.foreinfo.net – présente des épicéas du Nord de la Scandinavie encore plus vieux. D'après les chercheurs suédois à l'origine de la découverte, leur âge avoisine les 9550 ans.» Marcus Tschopp, Altdorf

Un grand merci pour cette information! La rédaction

Un livre à lire: Histoires d'arbres – des sciences aux contes

Ce livre documentaire élaboré par Philippe Domont (collaborateur de CODOC) et par la conteuse Edith Montelle a été traduit en allemand sous le titre «Baumgeschichten – Fakten, Märchen, Mythen». On y trouve des portraits des essences les plus importantes et les plus fréquentes en Suisse. Les données botaniques, écologiques et économiques sont accompagnées de textes sur l'importance culturelle et symbolique de nos arbres. Les 18 portraits sont idéals comme matière pour l'enseignement. Ils permettent aux apprentis de comprendre à quel point les diverses essences sont enracinées dans notre culture. «Histoires d'arbres» est aussi très utile aux forestiers qui souhaitent enrichir leurs excursions avec des anecdotes et des histoires à raconter. Informations: Histoires d'arbres – des sciences aux contes, Delachaux et Niestlé, 3e éd. 2008 / Baumgeschichten – Fakten, Märchen, Mythen, hep/Ott Verlag, Bern, 2008. CHF 48.–, rabais pour forestiers dès 5 exemplaires (information chez Sylvacom, Rebbeggstrasse 45, 8049 Zürich; philippedomont@bluewin.ch)



Avez-vous déménagé? Y a-t-il des erreurs dans votre adresse?
Transmettez-nous s.v.p. sans tarder votre nouvelle adresse ou les corrections éventuelles.
(CODOC: tél. 032 386 12 45, fax 032 386 12 46, info@codoc.ch)

Les nouveaux abonnés sont les bienvenus! coup d'pouce –
l'organe spécialisé de la formation professionnelle forestière – paraît trois fois par an.
Il est envoyé gratuitement aux intéressés.

Votre opinion s'il vous plaît!

Le Fonds pour la formation professionnelle forestière doit permettre de répartir équitablement les coûts de formation. Ce numéro de «coup d'pouce» présente en détail ce que le Fonds apporte et ce qu'il coûte aux divers acteurs forestiers.

«coup d'pouce» vous pose la question:

Les entreprises forestières ont-elles été suffisamment informées au sujet de l'introduction de ce Fonds? Et à votre avis, à quel sujet faut-il assurer le maximum de transparence?

Merci de bien vouloir nous transmettre un bref message avant le 30 mai 2009. Les réponses seront publiées dans le prochain numéro de «coup d'pouce». La rédaction se réserve le droit de réduire la longueur. Trois bons de voyage de 100 francs seront tirés au sort parmi les envois.

Veuillez envoyer votre réponse à: CODOC, CP 339, 3250 Lyss, rolf.duerig@codoc.ch (mention: Fonds pour la formation professionnelle forestière).

Réponse à l'enquête du dernier numéro

Quelles doivent être les compétences des spécialistes forestiers à l'avenir? Les formations de l'EPFZ et de la Haute école spécialisée HESA couvrent-ils ces besoins ?

Les programmes des filières de formation pour spécialistes forestiers se sont bien établis à l'EPFZ et à la HESA. Ils ne doivent plus guère être modifiés. Un tiers des crédits peut être acquis avec des modules à choix, ce qui entraîne des profils d'études assez individuels. Les diplômés disposent ainsi d'un savoir plutôt hétérogène. Cette réalité est une opportunité aussi bien pour les employeurs que pour les jeunes à la recherche d'un emploi: l'employeur peut «acheter» un savoir spécialisé «à la carte», qui repose sur des connaissances de base solide. Il faut toutefois que la description de poste soit détaillée, le profil d'exigences bien défini et que les entretiens d'embauche soient ciblés et transparents.



Photo CODOC

Le travail en foresterie se développe de plus en plus en travail d'équipe, entre spécialistes forestiers qui ont des compétences différentes, mais dont les connaissances de base se recoupent – une condition pour pouvoir communiquer. C'est une chance pour notre branche, dans la recherche de solutions efficaces aux problèmes actuels. A côté des spécialistes de l'EPFZ et de la HESA, nous pouvons aussi compter sur les excellents praticiens que sont les forestiers ES.

En plus de leurs connaissances de base solides, les spécialistes forestiers doivent être capables d'apprendre rapidement, afin de combler les lacunes. Les compétences sociales et relationnelles sont aussi essentielles. Car les projets ratés ou les échecs dans le choix de nouveaux collaborateurs ne sont guère dus au manque de connaissances, mais bien à des compétences insuffisantes sur le plan de la communication et de la relation.

Walter Marti, ingénieur forestier EPF,
Responsable de la Division forestière 4 Emmental, 3552 Bär